

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Décret ° 95/ 072 /PRG/SGG

Portant Nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office de la
Poste Guinéenne (OPG)

Le Président de la République

- Vu la Loi Fondamentale
- Vu le Décret N°94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complétée par le Décret N°94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;
- Vu le Décret N°94/110/PRG/SGG/ du 3 Novembre 1994 portant Attributions et Organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ,
- Vu la circulaire N° 002/PRG/SGG/du 20 Janvier 1995

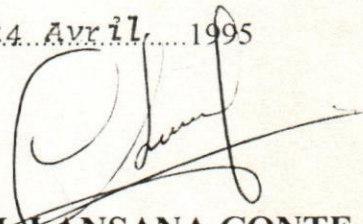
DECRETE

Article 1er / Monsieur CAMARA Aboubacar Sidiki, Inspecteur des Services Postaux et Financiers précédemment Directeur Administratif de l'Office de la Poste Guinéenne est nommé Directeur Général du même Office.

Article 2/ Monsieur CAMARA Mohamed Lamine, professeur, est confirmé dans les fonctions de Directeur Général Adjoint de l'Office de la Poste Guinéenne.

Article3/ le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

Conakry.....14...Avr.11.....1995



GENERAL LANSANA CONTE